BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 606

38 – ISÈRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE VIENNE

Ventes et cessions

Rectificatif : BODACC A. *Numéro de parution :* 20240225. *Date de parution :* 21 novembre 2024. *Annonce numéro :* 719.
Cet avis est annulé et remplacé par le suivant :

492 709 068 RCS Vienne.
BIOPTIMA.
Forme : Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée.
Capital : 160321.00 EUR.
Adresse : 225, Route De Lyon, 38140 Apprieu.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : SOCIETE ABSORBANTE UNIBIO SELAS au capital de 938.520 euros Siège : 7 Avenue Gambetta 26100 ROMANS SUR ISERE RCS ROMANS : 443 094 065 SOCIETE ABSORBEE BIOPTIMA SELARL au capital de 160.321 euros Siège : 225 Route de Lyon 38140 APPRIEU RCS VIENNE : 492 709 068 ACTIF APPORTE : 10.600.168 euros PASSIF PRIS EN CHARGE : 1.669.350 euros ACTIF NET APPORTE : 8.430.617 euros EFFET RETROACTIF FISCAL DE LA FUSION : aucun REMUNERATION DE L'ACTIF NET APPORTE : création de 19.239 actions nouvelles de 10 euros de valeur nominale chacune de la société absorbante à titre d'augmentation de son capital social, attribuées aux associés de la société absorbée à raison de 0,120010744 actions de la société absorbante pour 1 part de la société absorbée PRIME DE FUSION : 8.237.682,63 euros TRAITE DE FUSION : en date du 31 octobre 2024 déposé au Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne le 12/11/2024 et le 12/11/2024 au Greffe du Tribunal de Commerce de Romans..